

# Une femme anglaise nous écrit... : [1ère partie]

Autor(en): **E.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 531

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263130>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

La politique ne saurait être en contradiction avec la morale.

KANT  
(Essai philosophique sur la Paix perpétuelle.)

<b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M <sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny <b>ADMINISTRATION</b> M <sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	<b>Organe officiel</b> <b>des publications de l'Alliance nationale</b> <b>de Sociétés féminines suisses</b> Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	<b>ABONNEMENTS</b> SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25 Les abonnements partent du 1 <sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.	<b>ANNONCES</b> 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées
---	---	---	--

## Notre leçon...

...Car pourrions-nous laisser glisser dans le passé cette affreuse dernière semaine de septembre sans en tirer une sévère leçon?... Nous ne sommes point en effet de ceux qui croient avec candeur que la rencontre de Munich a définitivement tout réglé, et que l'abominable guerre européenne est écartée pour longtemps. Nous avons grand peur au contraire que, de cet arrangement, en dehors de l'équité et du respect des engagements pris, ne surgissent bientôt de nouvelles causes de menaces, puis d'abominables conflits, et que, à continuer à vivre dans cette nouvelle « tour de Babel », comme M. Ernest Bovet qualifie si bien le désarroi moral et politique actuel, nous marchions tout droit et d'autant plus sûrement à la catastrophe. Car jamais, dans l'histoire, l'on n'a vu l'appétit des conquérants se calmer à mi-chemin, et jamais non plus n'a pu durer bien longtemps un état de choses basé sur l'écrasement d'un peuple, si héroïquement conciliant que se soit montré celui-ci.

Nous savons la riposte que va soulever cette affirmation: « Alors, pour sauver la paix il aurait fallu accepter la guerre?... »

Non. La guerre, la guerre moderne surtout, est une monstruosité, et ce que nous écrit à ce sujet une de nos amies anglaises, dont on trouvera la lettre ci-après, donne le frisson sans que nous ayons besoin d'insister davantage. Les peuples, aucun peuple quel qu'il soit, n'en veulent plus, la crise par laquelle nous venons de passer l'éloquemment démontre. Mais si la rencontre de Munich, alors que la douzième heure avait déjà presque sonné, n'a pu arriver à d'autres résultats, c'est qu'au paravant il aurait fallu agir, voir clair, dénoncer le chantage à la guerre, et savoir dire un Non d'autant plus catégorique que la situation des démocraties occidentales était plus forte. Et c'est justement pour travailler à empêcher le retour du monstre qui nous a frôlés de si près qu'il est de notre devoir, dès maintenant, de regarder en face la leçon que nous avons à apprendre.

Certes, comme le remarque notre confrère, le *Schw. Frauenblatt*, qui a publié dans son numéro du 1<sup>er</sup> octobre, des conseils pleins de sagesse sur notre attitude morale en ces temps épouvantables, nous, femmes suisses, qui ne sommes pas électrices, nous n'avons pas voix au chapitre et ne pouvons donc pas influencer directement les événements. Mais il ne faudrait pas non plus que cette constatation devint une trop commode excuse pour tout oublier et ne rien vouloir apprendre. Avec ou sans bulletin de vote, nous constituons pourtant par nos conversations, nos lectures, par les réactions de notre jugement, par la manifestation de notre pensée, une fraction de cette opinion publique, dont l'importance, en essayant un peu, peut être plus grande que nous le supposons. Et c'est en songeant à cette influence, indirecte mais profonde, que nous devons toutes, en ces heures graves, faire notre examen de conscience et reconnaître combien nous avons manqué à nos responsabilités.

La paix. L'avons-nous toujours voulue? N'avons-nous pas parfois déclaré — et certaines affirmations à ce sujet résonnent encore dans mes oreilles — que travailler pour elle était perdre son temps, et que l'œuvre sociale et patriotique nous réclamait bien davantage, nous autres femmes suisses? N'avons-nous pas laissé traiter sans motifs ses défenseurs d'idéologues, d'antimilitaristes, voire même de bolchévistes ou de communistes payés par Moscou, contribuant ainsi à semer la confusion et la méfiance? Avons-nous pris la peine de nous la représenter, elle et ses partisans, autrement qu'une colombe entourée de naïfs pleurnicheurs? Ignorant ainsi toute l'énorme somme de connaissances précises et scientifiques, d'ordre économique, politique ou technique, qu'elle exige de ceux qui travaillent pour elle? Combien, dans nos Sociétés féminines de Suisse romande — et si je parle d'elles ici, c'est parce que ce sont celles que

## XXXVII<sup>e</sup> Assemblée de l'Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses à Neuchâtel

### Un message aux déléguées et aux membres des Sociétés alliées

*Au moment où nous aurions voulu achever dans la joie nos préparatifs pour vous accueillir, nous nous demandions avec angoisse ce que serait cette rencontre, et même si elle pourrait avoir lieu. Ce soir, enfin, nous reprenons espoir: la catastrophe paraît s'éloigner. Qu'il sera bon, précisément à cette heure-ci, de nous réunir dans un sentiment de délivrance et d'amitié, fermement résolues à nous consacrer à la reconstruction d'un monde nouveau, meilleur peut-être parce qu'il fera aux femmes une plus large place, laissant leurs qualités et leurs aspirations s'épanouir dans la justice, la paix et la concorde! Vous serez accueillie à Neuchâtel, comme*

la colombe de l'arche, et, plus que jamais, les bienvenues.

LE COMITÉ DE RÉCEPTION.

### Rappel du programme

- Samedi 8 octobre: Salle du Grand Conseil.  
 14 h.: Assemblée. Rapports divers et propositions: *Que peut faire l'Alliance pour le maintien des maisons du soldat?* — Questions d'éducation nationale, d'hygiène et d'études législatives. — *La responsabilité des femmes dans le maintien et le développement de la démocratie suisse* (M<sup>lle</sup> H. Stucki, Berne).  
 20 h. 15: Soirée familière au restaurant Beau-Séjour.  
 Dimanche 9 octobre:  
 9 h.: Salle de paroisse, Faub. de l'Hôpital: Culte spécial par M<sup>lle</sup> von Auw, aumônier à St-Loup.  
 10 h.: Salle du Grand Conseil: Séance publique. *Le Congrès du C. I. F., à Edimbourg* (M<sup>lle</sup> Girod, Genève). — *Un service civil pour les jeunes filles* (M<sup>lle</sup> R. Neuenschwander, Berne). — Discussion.  
 13 h.: Repas en commun.

je connais le mieux — ont soutenu l'effort intelligent et fécond des conférences d'études, écoles d'été, etc. sur les divers aspects de la paix, organisées sur notre sol, et aux séances desquelles nous n'étions qu'une faible, très faible minorité de Suisses, alors qu'y arrivaient en nombre des femmes de lointains pays. Qu'avons-nous fait pour la Société des Nations, qui eût pu, qui pourrait encore être le plus admirable instrument pour établir la paix si on voulait l'utiliser? et que nous avons laissé railler, vilipender, affaiblir, méseuser, sans la connaître ni la défendre, nous bornant à colporter sur son compte des critiques qui prouvaient seulement notre ignorance ou notre mauvaise volonté. Qu'avons-nous fait pour renforcer chez nous la démocratie? quel appui avons-nous donné à ses défenseurs? et ne nous sommes-nous pas trop souvent abrités derrière le commode prétexte de « ne pas faire de politique » pour leur refuser notre concours et nos sympathies, aveugles que nous étions de ne pas comprendre l'enseignement de ces derniers mois que ce sont les dictatures et non les démocraties qui menacent la paix. Ne nous sommes-nous pas laissés déplorablement influencer par les opinions, souvent sans fondement, de nos voisins, de nos amis, de nos journaux, oubliant tout esprit de saine et vigilante critique? et ébloui et persuadé par ceux qui voulaient nous faire croire que seul le régime autoritaire comporte l'ordre? Et enfin, n'avons-nous pas entravé la collaboration de tous et de toutes aux responsabilités communes, en traitant les revendications des femmes comme désuètes et déplacées, et en déclarant bien haut que « le moment était mal choisi » pour les formuler?...

Il n'en est certainement pas une de nous, femmes suisses, ayant plus ou moins attaché son nom à un mouvement féminin, qui n'ait été sollicitée, non pas une fois, mais plusieurs, durant la tragique semaine du 23 au 30 septembre, de prendre la tête d'une action quelconque « pour que les femmes suisses fassent quelque chose »: message au Conseil Fédéral, proclamation par Radio, et surtout pétition des femmes suisses à Hitler... Neuf fois sur dix, celles qui venaient à nous avec ces propositions étaient totalement étrangères à nos activités, n'avaient jamais suivi nos séances, ignoraient tout de notre travail pour le suffrage, pour la démocratie, pour la paix. C'est dire que si leur confiance de la dernière minute était touchante, leur bonne volonté trop tardive était nulle. Et là est la leçon qu'il faut que nous apprenions toutes: que ce n'est pas à l'heure suprême, par un geste de crainte vague autant que sentimentale, mais seulement par une action réfléchie, persévérante, par un travail assidu, par une vision claire des faits, par une volonté nette d'objectivité, et enfin par une conviction profonde, dut-elle même imposer des sacrifices — c'est ainsi seulement que la paix pourra être sauvée. E. Gd.



Autour de la „Saffa“

### I. L'Assemblée générale annuelle

L'assemblée annuelle de la Société coopérative de cautionnement « Saffa », qui groupe 428 membres, que préside M<sup>lle</sup> Dora Schmidt (Berne), et dans le comité de laquelle M<sup>lle</sup> Suzanne Brenner (Genève), Mmes Alice Recordon-Sillig (La Tour-de-Peilz), et Jeanne Zwicky-Recordon, pharmacienne (Lausanne) représentent la Suisse romande, a eu lieu à Berne, le 24 septembre dernier.

Durant l'exercice écoulé, la société a reçu 137 demandes de cautionnement, en a effectivement accordé 46 pour un total de Fr. 106,700; 19 concernaient des entreprises en activité, 8 la reprise de commerces, 6 l'ouverture de commerces, 5 la formation professionnelle, 8 des garanties pour des cautionnements d'employés. Le nombre des demandes présentées a diminué, d'une part parce que le public connaît mieux le but et les moyens de la société, d'autre part parce qu'une certaine reprise des affaires a procuré du travail à de nombreuses femmes, et limité ainsi la création d'affaires indépendantes; de plus, grâce à l'abondance des capitaux, les banques et les particu-



Cliché Mouvement Féministe  
M<sup>me</sup> Frantiska PLAMINKOWA

qui incarne par son activité le mouvement féministe en Tchécoslovaquie, et à laquelle nous adressons, au nom de toutes nos lectrices, l'expression de notre vibrante sympathie et de notre affection, dans l'espérance que traverse son pays.

liers accordent plus facilement du crédit; durant cet exercice, plusieurs requérantes ont retiré leurs demandes parce qu'elles avaient trouvé ailleurs les capitaux nécessaires.

L'examen des demandes est fait très consciencieusement; l'expérience apprend que trop souvent les femmes sous-estiment les difficultés d'une affaire et, bien que possédant les aptitudes professionnelles nécessaires, ne sont pas qualifiées pour diriger elles-mêmes une entreprise.

Les cautionnements accordés dans la branche « hôtellerie et professions similaires » sont rares, parce que les expériences faites dictent une certaine réserve; beaucoup de femmes, il est vrai, n'ont guère d'autre champ d'activité que celui-là, mais il faut admettre que quantité de pensions et de homes ne sont pas rentables; la grande concurrence, les prix de pension actuellement pratiqués, qui souvent ne sont nullement en rapport avec les exigences de la clientèle, empêchent le paiement des intérêts et le remboursement des fonds avancés.

L'accroissement du chiffre des demandes provient de la catégorie « commerce et arts et métiers ». Dans le commerce, la préférence est donnée aux branches, mercerie, lainages, papeterie, tabacs, chocolats; l'accroissement principal se rapporte aux gérantes de succursales de magasins; c'est compréhensible, puisque là le risque est relativement faible. De nombreuses femmes peuvent gagner ainsi modestement leur pain quotidien.

Les quatre cinquièmes des requérantes sont des femmes seules, célibataires, veuves ou divorcées; quant aux femmes mariées, toujours leur mari est malade, ou sans travail, ou incapable de subvenir à l'entretien de sa famille. Nombre de celles qui s'adressent à la Société Saffa sont d'anciennes employées qui, à 40 ans et plus, ont perdu leur place; ce sont des veuves ou des divorcées qui, après une longue interruption de leur activité, doivent trouver de nouveaux moyens d'existence.

Le tableau de la répartition des cautionnements montre que Zurich vient en tête avec 101 cautionnements pour 246,800 fr., Berne avec 65 cautionnements pour 125,950 fr., Vaud avec 31 cautionnements pour 74,600 fr., Genève, avec 21 cautionnements pour 42,300 fr. L'exercice laisse un bénéfice de 22,549,30 fr., réparti comme suit: 18,000 fr. au fonds de réserve, 3,714 fr. dividende de 3.18 % aux parts sociales et 835.30 à nouveau.

La société possède deux bureaux de renseignements financiers, un à Berne, dirigé par M<sup>lle</sup> A. Martin, l'autre à Zurich, dirigé par M<sup>lle</sup> E. Naegeli. Elle a présenté un mémoire détaillé au Département fédéral de Justice relatif aux modifications à apporter au droit suisse du cautionnement, en appuyant fortement sur la nécessité du consentement réciproque des deux époux pour tout cautionnement.

(La fin en 3<sup>me</sup> page).

S. B.

## Une femme anglaise nous écrit...

*Nous recevons d'une de nos amies de Londres, mère de deux fils à l'âge d'homme, l'un ayant déjà fondé un foyer, la lettre suivante, véritable cri du cœur, écrit dans l'agonie des derniers jours de septembre. « Je pense, ajoute-t-elle, que ceux qui dénoncent la guerre comme une chose horrible et injustifiable ne doivent pas manquer de réaliser que toute guerre, pour sembler justifiée à d'autres, n'en est pas moins horrible. C'est pour cette raison, et pas du tout pour défendre mon propre pays, que je vous envoie ceci. Je l'ai écrit parce que je sentais qu'il était d'une élémentaire honnêteté intellectuelle de garder le souvenir de ce que j'ai personnellement éprouvé durant ces derniers jours ».*

...Pour ceux qui n'appartiennent à aucun parti politique et qui tiennent passionnément à la justice, à la démocratie, comme à la réputation de leur pays, la nouvelle de la première visite de M. Chamberlain en Allemagne fut un coup terrible. Nous n'osions guère espérer en effet que le Premier ministre fût prêt à prendre une position ferme, en s'appuyant sur l'énorme puissance qu'aurait pu représenter une politique unie de résistance à l'agression de la part de la France, de la Grande-Bretagne, et

de la Russie, car depuis longtemps nous craignons le vacillement des puissances démocratiques, et réalisations que la crainte prétendue ou réelle du communisme allait jusqu'à aveugler le gouvernement actuel de notre pays sur les véritables intérêts de la Grande-Bretagne, comme jusqu'à lui faire oublier des principes qui ont toujours été considérés par nous comme une valeur suprême.

Les événements prouvèrent que nos appréhensions étaient justifiées, et les choses allèrent de mal en pis jusqu'au mercredi 28 septembre. Lorsque ce jour-là le Parlement se réunit enfin, nous étions préparés à entendre annoncer que la guerre était presque inévitable.

Quels furent alors nos sentiments quand la nouvelle nous parvint de la réunion de Munich? Ce sont ces sentiments que je voudrais tenter d'analyser. La possibilité d'éviter la guerre dépendait, nous le comprimes tous, du sacrifice de la Tchécoslovaquie livrée à la plus immédiate invasion. Nous nous rendimes compte qu'il n'était plus possible à ce moment-là d'envisager autre chose, et nous apprimes que la participation de la Russie avait délibérément été laissée de côté.

Tous les jours précédents, le peuple anglais avait regardé en face les perspectives de guerre, et il faut dire qu'il était prêt à partir en guerre contre l'invasion de la Tchécoslovaquie. Autant que je sache — peut-être à l'exception d'une quantité obscure et inconnue représentée par le parti fasciste anglais — aucune voix ne s'était élevée pour protester. Nous croyons que le Premier Ministre et le Cabinet partageaient cette opinion, quoique nous ne sachions pas ce que M. Chamberlain aurait dit, si l'invitation à se rendre à Munich ne lui était pas parvenue au moment où il prononçait son discours au Parlement.

Oui, nous envisagions la guerre. Quelqu'un, dans quel pays que ce soit, qui n'est pas placé en face de cette possibilité immédiate, peut-il se rendre compte de ce que cela signifie? Et oublierait-on que ce n'était nullement pour la défense de nos frontières, ou de nos intérêts nationaux immédiats, que cette perspective se présentait si nettement devant chaque citoyen? Oublierait-on qu'en ces temps de presse populaire presque universellement répandue et lue, il n'est personne qui n'ait réalisé ce que signifie la guerre? Qui donc n'a pas vu en photos ou au cinéma ce qui se passe en Espagne et en Chine? Or, notre pays terriblement surpris en comparaison de son étendue, est complètement dépourvu de ces régions montagneuses qui présentent plus ou moins un obstacle naturel aux raids aériens. Sortez de Londres par le chemin de fer, dans quelle direction que ce soit, et vous ne verrez durant des lieues et des lieues que des rangées de maisonnettes fragiles au milieu desquelles une simple bombe opérerait des ravages sans nom. Et Londres, même n'est qu'un colossal centre urbain du même genre. Si bien que, dans tous les jours, dans tous les espaces libres, vous auriez pu voir ces jours derniers travailler avec frénésie à la construction de fossés peu profonds, dans lesquels la population pourrait se tapir, et qui sont censés pouvoir la protéger contre le choc de l'explosion et les débris d'obus. Il n'y a pas besoin de beaucoup d'imagination pour se représenter ce que vous éprouveriez à vous blottir dans ces fossés avec vos enfants.

E. S.  
(La fin en 3<sup>me</sup> page).



## Les femmes et la Société des Nations

### Convention internationale contre les souteneurs.

Il y a plusieurs années que le Comité contre la traite des femmes de la Commission des questions sociales de la S. d. N. a étudié la possibilité d'élaborer une Convention internationale contre ces odieux et répugnants personnages. Les difficultés ne lui ont pas manqué, et la principale d'entre elles a toujours

été que, le souteneur ressemblant comme un frère au tenancier de maison de tolérance, les pays qui ont conservé le système de la réglementation s'opposaient à des réactions trop précises qui les auraient empêchés d'adopter cette Convention. Or, quel serait l'avantage d'élaborer et de signer une Convention, dont ne seraient pas partie les pays qui, justement, ont le plus à faire chez eux en ce domaine?

Certains faits toutefois, dont le principal fut certainement le projet de loi Sellier en France, concluant à la fermeture des maisons de tolérance, modifièrent peu à peu cet état de choses, si bien qu'il fut possible d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée de la S. d. N. qui vient de se terminer, la question de la convocation d'une Conférence diplomatique intergouvernementale « en vue de la conclusion d'une convention sur la répression de l'exploitation de la prostitution d'autrui », comme il est dit en langage officiel. Le

texte de cette Convention, définitivement revu par un sous-Comité d'experts au printemps 1937, avait été soumis l'automne de cette année-là à tous les gouvernements, dont vingt-six ont fait parvenir leurs observations en réponse à la S. d. N. dans le courant du printemps et de l'été 1938. Dans leur majorité, ces réponses sont favorables à la conclusion de cette Convention; mais aussi bien pour des motifs budgétaires que pour permettre aux pays réglementaristes en voie d'évolution de signer, eux aussi, cet acte diplomatique, la décision a été prise de ne pas convoquer cette Conférence avant 1940, soit dans dix-huit mois environ.

— C'est long encore... diront ceux qui ont hâte de voir un arrangement international permettre de mieux lutter contre ces piliers de la prostitution que sont les souteneurs. C'est toutefois un délai qui peut être très utilement employé par les Associations de moralité publique et d'hygiène sociale pour tra-

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

### Appel aux mères de famille suisses

#### Quelques réflexions sur le devoir d'éducation civique qui incombe à la famille.

Les mères marquent de leur caractère et de leurs mœurs la génération suivante.

A. VINET.

Mères de famille suisses, si nous nous adressons à vous, c'est qu'aujourd'hui, plus que jamais notre pays a besoin de citoyens conscients de leurs responsabilités: nos biens les plus précieux, tels que le respect de la liberté et de la dignité humaines, l'idéal de solidarité et de protection des faibles par les forts qu'exprime notre devise nationale. Un pour tous, tous pour un... ne sont-ils pas menacés aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de nos frontières? Pour le maintien de l'indépendance de la Suisse, comme pour la sauvegarde de notre démocratie, il nous faut des hommes et des femmes prêts à servir la communauté au plus près de leur « science » et de leur « conscience », fût-ce au prix de sacrifices. Et c'est pour cela que nous venons à vous.

Car c'est vous qui êtes tout spécialement appelées à préparer les citoyens et les citoyennes de demain à comprendre et à accomplir leurs devoirs civiques. Vous ne pouvez donc pas nous répondre que cela vous importe peu, que, seul, votre foyer est votre domaine, et que l'éducation civique ne saurait être de votre ressort: car l'avenir de chaque famille de notre Suisse dépend pour une large part de la prospérité de la communauté nationale, et dans un Etat mal équilibré ou en désordre, il ne peut y avoir de prospérité pour aucune des cellules familiales qui le constituent. Sachez-le bien: la démocratie suisse est votre meilleure défense, de vous et des vôtres. Ne voulez-vous donc pas contribuer, vous aussi, à lui aider à se maintenir?

Comment faire? direz-vous.

En qualité d'éducatrices de vos enfants dès leur âge le plus tendre, vous portez, mères de famille suisses, la plus lourde part de responsabilité quant à leur avenir. La valeur et l'orientation de leurs sentiments civiques et patriotiques dépendent de vous, puisque, ne l'oubliez pas, les premières années de la vie sont décisives pour la formation du caractère.

C'est donc dans la famille que vos enfants doivent apprendre à vivre une vie en commun normale et saine. Or, la mère qui gâte son enfant et cède à tous ses caprices n'en fait qu'un égoïste, et l'égoïste ne saurait être un bon citoyen; la mère qui décharge son enfant de toute tâche et de toute difficulté n'en fait qu'un paresseux, mou et incapable, alors que notre pays a besoin de citoyens énergiques et dévoués; la mère qui prescrit à son enfant dans les moindres détails tout ce qu'il doit penser, aimer ou détester, oubliant qu'il a droit à ses goûts et à ses sentiments personnels, n'en fait qu'un infirme spirituel, alors qu'un enfant au concours et à l'initiative duquel on sait faire discrètement appel est ainsi préparé peu à peu par la vie familiale à prendre plus tard sa part des responsabilités qui incombent à tous.

N'oubliez pas non plus que fillettes et garçons ont la même valeur humaine, et que la mère qui marque une préférence entre ses enfants rend les uns intolérants et exigeants, et les autres susceptibles et maussades, alors que nous avons besoin de citoyens capables de s'adapter harmonieusement à la vie collective. N'oubliez pas encore que les différends entre parents, les contestations, les disputes avec des voisins ou des collègues, compromettent le sentiment des relations normales entre êtres humains; que, sans bienveillance réciproque, il n'y a pas de communauté sociale possible, et partant pas d'Etat stable, et enfin que l'amour de la paix ne saurait naître là où la paix ne règne pas.

Mères de famille suisses, puisque c'est à vous qu'il incombe de guider les premiers pas de votre enfant hors du cercle familial restreint, rendez-vous compte que la première patrie de chacun, c'est son foyer, les pièces où se déroule sa vie quotidienne, puis le jardin, le verger, la rue... Veillez donc à ce que

ce premier cadre de l'existence de votre enfant soit digne d'être aimé, puisque c'est de là que, tout naturellement, il viendra à comprendre et à aimer une patrie plus vaste. Cette patrie, faites-la lui connaître peu à peu par vos récits, racontez-lui ses coutumes, enseignez-lui ses chants, faites-lui admirer sa beauté. Dites-vous bien que cette tâche est de première importance, car c'est à la source profonde de ses souvenirs d'enfance que le citoyen de demain puisera sa force.

D'autre part, sachez utiliser les circonstances quotidiennes qui vous mettent en relations avec des milieux souvent bien différents pour faire comprendre à votre enfant les obligations que doit tout citoyen aux autres membres de la famille étendue qu'est la communauté extérieure, village ou ville. En lui donnant l'exemple de la cordialité et de la bienveillance envers vos voisins, en payant régulièrement ce que vous devez, sans réclamer à tort et à travers des réductions de prix, en traitant humainement vos employés, en défendant fidèlement les intérêts de vos chefs, en facilitant la défense courageuse de votre point de vue personnel avec le respect de l'opinion et des droits d'autrui, vous contribuerez à faire de lui un citoyen utile. Et de même en obéissant rigoureusement aux lois, en vous soumettant aux règlements, en payant scrupuleusement vos impôts, en n'abusant pas des avantages des institutions d'assistance et de prévoyance comme en évitant les critiques négatives, et en faisant preuve de bonne volonté devant les difficultés que rencontre souvent toute entreprise collective — vous lui montrerez comment chacun doit être prêt à assumer sa part de responsabilités dans la communauté dont il est membre.

Mères de famille suisses, c'est à vous qu'il appartient de donner à notre démocratie les véritables citoyens dont elle a besoin. Si vous le voulez véritablement, cette tâche est entre vos mains.

COMMISSION D'ÉDUCATION DE L'ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES.



## Les femmes et les livres

M<sup>me</sup> Irène Némirowsky, ou la romancière sans « illusions ».

(Suite)<sup>1</sup>

LE MONDE TEL QUE LE VIT  
M<sup>me</sup> NÉMIROWSKY

Le Vin de Solitude, est, à mon sens, le meilleur livre que M<sup>me</sup> Némirowsky ait écrit jusqu'à ce jour, le seul d'où s'éleva — comme une flamme perce un tas de cendres, — le sentiment d'une liberté morale déjouant le déterminisme lamentable de notre condition.

L'héroïne est une enfant née dans une ville de la province russe, d'une mère vaine, sensuelle, égoïste et dépendante, et d'un modeste employé israéliite chez lequel les exigences de son épouse éveillent la passion latente de la spéculation. Les difficultés, puis l'ascension de Boris Karol, l'établissement de la famille à Saint-Pétersbourg, le développement précoce, par brusques intuitions, d'une fillette aban-

donnée à ses rêveries et merveilleusement douée pour l'observation, forment un ensemble d'une tristesse accablante, au centre duquel on sent palpiter le mystère d'une vie qui résiste à la destruction. La petite Hélène Karol est pleinement consciente de l'abandon dans lequel elle se trouve. Elle ressent avec douleur, dans un état de passivité troublé par de brusques incartades, l'indifférence d'un père qu'elle adore, la déprivation d'une mère qu'elle hait, l'incompréhension foncière du seul être qui lui soit réellement attaché, sa vieille institutrice française, au reste à demi-folle du chagrin de l'exil.

Cependant, alors qu'au tour d'Hélène se poursuivent les sombres événements de la guerre mondiale et de la Révolution russe, la petite chrysalide sent naître en elle le papillon merveilleux de la jeunesse. Boris Karol vient à Paris refaire une fortune endommagée; le jour même où l'armistice est signé, sa famille le rejoint, arrivant de Scandinavie par l'Angleterre. Au moment d'atteindre la terre de France, où si souvent, avant la guerre, elle est venue passer ses vacances, la jeune fille prend conscience de la transformation qui s'est opérée en elle:

Cinq ans sans revoir cette douce terre, la plus belle au monde... Ce laps de temps pourtant si bref lui semblait infini: elle avait vu tant de choses... elle s'était transformée d'enfant en jeune fille... Un monde avait croulé entraînant des hommes innombrables dans la mort, mais cela, elle l'oubliait, ou plutôt en elle un farouche égoïsme veillait. Avec la dureté impoyable de la jeunesse, elle repoussa les souvenirs funèbres; seule demeurait en elle la conscience de sa force.

de son âge, de son souvenir enivrant. Peu à peu, une sauvage exaltation l'envahit. Elle sauta sur le paquet de cordages pour mieux sentir le soufflé du vent. La mer scintillait faiblement éclairée par les feux du navire. Doucement, elle tendit les lèvres, comme si elle eût voulu baisser au vol l'air marin. Elle se sentait légère et soulevée de joie, comme portée en avant par une force plus puissante qu'elle-même.

Cette force, elle va se plaire à l'exercer sur celui qui l'a tant fait souffrir, son cousin Max, le jeune amant de sa mère vieillissante. Elle savoure à la fois sa vengeance et la conscience qui lui vient de son propre charme. Mais elle n'aime pas Max, et elle le repousse avec horreur lorsqu'il veut l'épouser. Désespérée, le jeune homme quitte la maison des Karol. Cependant, Boris Karol, entraîné par sa passion grandissante du jeu, guetté par la malchance et la maladie, traîne sa famille de casino en casino, jusqu'au jour où il est emporté par des crachements de sang. Frustré d'une partie de son bien par sa femme Bella et par le nouvel amant de celle-ci, dépourvu du reste par le naufrage de ses titres et ses pertes de jeu, au moment de mourir, Boris donne à sa fille ce qu'il possède encore: cinq mille francs, la maison, tandis que Bella et son enfouie dans son sac, et son petit chat blotti dans un panier qu'elle porte au bras, la jeune fille quitte la maison, tandis que Bella et son amant fouillent le coffre-fort du défunt...

Cependant Hélène n'est pas triste. Elle éprouve un immense soulagement, et, dans son cœur, monte cette ivresse de la liberté, qu'une fois déjà elle a ressentie:

Jamais je n'aurais quitté mon père, songeait

Hélène. Mais il est mort, il est tranquille maintenant, et moi, je suis libre, libre, délivrée de ma maison, de mon enfance, de ma mère, de tout ce que je haïssais, de tout ce que me pesait au cœur. J'ai rejeté cela, je suis libre. Je travaillerai, je suis jeune et bien portante. Je n'ai pas peur de la vie...

Assise sur un banc des Champs Élysées, tandis que s'égoutte la pluie d'un orage d'été, elle savoure le vent, contemple le soleil qui perce les nuages. Dans la puissante harmonie qui l'entoure, la jeune fille discerne un rythme, et croit reconnaître un thème apparent à celui de son être intime:

Je n'ai pas peur de la vie, songeait-elle. Ce ne sont que les années d'apprentissage. Elles ont été exceptionnellement dures, mais elles ont trempé mon courage et mon orgueil. Cela, c'est à moi, ma richesse inaliénable. Je suis seule, mais ma solitude est âpre et enivrante.

Elle écoute le bruit du vent, et il lui semble sentir dans ce souffle furieux un rythme profond, solennel et joyeux, comme celui de la mer. Les sons, d'abord aigus, rauques, et criards, se fondaient en une sorte d'harmonie puissante. Elle y percevait une ordonnance confuse encore, comme au début d'une symphonie, lorsque Porelité étonnée entend le dessin d'un thème, mais le perd aussitôt, déçue, le cherche et, soudain le retrouve, et cette fois-ci comprend qu'il ne lui échappera plus, qu'il fait partie d'un ordre différent, plus puissant et plus beau, et écoute, rassurée et confiante, la tempête bienfaisante de sons s'abattre sur elle.

Elle se leva, et, à ce moment, les nuages s'écartèrent: entre les piliers de l'Arc de Triomphe le ciel bleu parut et éclaira son chemin.

Il existe donc, pour M<sup>me</sup> Némirowsky, un ordre de choses différent de la décomposition sociale, où d'ordinaire s'agitent ses person-

<sup>1</sup> Voir le précédent N<sup>o</sup> du Mouvement.